



Division de l'organisation et des finances de l'industrie

## Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises, 2001

Confidentiel une fois rempli.

**Veillez inscrire vos coordonnées dans l'espace prévue ci-dessous et corriger les renseignements qui apparaissent sur l'étiquette pré-imprimée, le cas échéant:**

Nom légal	
Nom commercial	
Numéro et nom de rue	
Ville	
Province	
Code postal	

Veillez compléter et retourner ce questionnaire dans les 30 jours suivants sa réception.

### Introduction

#### AUTORITÉ

Les renseignements sont recueillis sous l'autorité de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, Chapitre S-19. Vous devez compléter ce questionnaire selon les dispositions prévues dans cette loi.

#### OBJECTIF

En réponse aux recommandations faites par un groupe de travail fédéral sur le secteur financier, le gouvernement du Canada s'est engagé à accroître l'information disponible sur le financement des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada.

Statistique Canada mène cette enquête dans le but de recueillir et de publier sous forme agrégée des données sur le financement des PME. L'information que vous fournirez servira à la préparation de ces publications.

#### CONFIDENTIALITÉ

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies dans le cadre de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise ou une institution sans que celle-ci en ait donnée l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles, elles serviront exclusivement à des fins statistiques et elles seront publiées seulement de façon agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent des données confidentielles ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

#### RETOUR DU QUESTIONNAIRE

Veillez compléter ce questionnaire dans les 30 jours suivants sa réception et suivre la procédure décrite dans le Guide du répondant afin de l'envoyer électroniquement. Merci.

#### QUESTIONS OU COMMENTAIRES

Si vous avez besoin d'aide afin de compléter ce questionnaire ou si vous avez des commentaires ou des questions concernant cette enquête, veuillez communiquer avec la:

#### Division des opérations et de l'intégration

Statistique Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0T6  
Téléphone: 613-951-0936  
Sans frais 1-877-481-8432  
Télécopieur: 613-951-9673  
Sans frais 1-800-552-4428

### Information concernant la personne-ressource

Veillez inscrire le nom et le titre de la personne qui a complété ce questionnaire. Nous avons besoin de cette information afin d'effectuer le suivi nécessaire. Veuillez aussi garder une copie de ce questionnaire dans vos dossiers dans le cas où nous aurions besoin de clarifier certains éléments.

#### Nom et titre de la personne qui a rempli le questionnaire:

Nom:	
Titre:	
Téléphone:	
Télécopieur:	
Courriel:	
Date:	

54800-2471.1: 2002-03-25 STC/IOF-435-75205



## Instructions

- \* Veuillez lire le questionnaire au complet avant de commencer à y répondre.
- \* Vous n'aurez peut-être qu'à remplir seulement une ou deux sections de ce questionnaire parmi les sections B, C, D et E.
- \* Tous les répondants doivent remplir la section A.
- \* Veuillez fournir des données pour l'entreprise consolidée qui devrait comprendre toutes les succursales, filiales et sociétés affiliées localisées au Canada.
- \* Tous les montants doivent être déclarés en milliers de dollars canadiens.
- \* Veuillez nous fournir vos meilleures estimations lorsque les données réelles ne sont pas disponibles.

Si vous avez besoin d'aide afin de compléter ce questionnaire ou si vous avez des commentaires ou des questions à propos de cette enquête, veuillez communiquer avec la :

Division des opérations et de l'intégration	Téléphone: 613-951-0936
Statistique Canada	Sans frais: 1-877-481-8432
Ottawa (Ontario)	Télécopieur: 613-951-9673
K1A 0T6	Sans frais: 1-800-552-4428

## Définitions

**Entreprise** – l'unité parentale qui contrôle et dirige de façon indépendante l'allocation des ressources et les activités économiques liées aux opérations au Canada; et pour laquelle les livres comptables constituent des états financiers complets.

**Montant autorisé par client** – le montant maximum qu'un client a le droit d'emprunter auprès d'un fournisseur de financement dans un instrument financier spécifique. Ce montant peut être différent du montant réellement emprunté par le client.

**Total des montants autorisés** – le montant autorisé par client, agrégé pour tous les clients d'une certaine taille, tous les types d'instrument financier, toutes les industries ou toutes les régions géographiques.

**Total des montants exigibles** – le montant autorisé que le client a emprunté et qu'il n'a toujours pas remboursé, agrégé pour tous les clients d'une certaine taille, tous les types d'instrument financier, toutes les industries ou toutes les régions géographiques.

**Nombre total de clients** – le nombre d'entreprises ayant un montant exigible au 31 décembre 2001, agrégé pour tous les clients d'une certaine taille, tous les instruments financiers, toutes les industries ou toutes les régions géographiques. Il n'est pas nécessaire de faire un compte distinct du nombre de clients selon les différentes catégories d'instrument financier.

**Valeur du contrat de location-acquisition du client** – la valeur originale du contrat de location-acquisition offert au client.

**Valeur totale nominale des contrats de location-acquisition** – la valeur originale des contrats de location-acquisition, agrégée pour tous les clients d'une certaine taille, les types d'instrument financier, les industries ou les régions géographiques.

**Valeur totale exigible des contrats de location-acquisition** – le montant des contrats de location-acquisition qui demeure impayé, agrégé pour tous les clients d'une certaine taille, les types d'instrument financier, les industries ou les régions géographiques.

## A. Renseignements généraux

A1. À quelle date cette entreprise a-t-elle complété sa dernière année fiscale?

Date de fin    
MM AA

A2. Quel était le montant total des actifs de cette entreprise au Canada à la fin de la dernière année fiscale?

Actifs totaux (000\$)

A3. Lors d'une nouvelle demande ou d'un renouvellement de financement, est-ce que cette entreprise demande à ses clients commerciaux de lui fournir leur nombre d'employés ou la taille de leurs effectifs ?

Oui (Veuillez répondre OUI en inscrivant un "1" dans la cellule A14.)  
 Non (Passez à la Question B1) (Veuillez répondre NON en inscrivant un "2" dans la cellule A15.)

A4. Veuillez inscrire la distribution de ces clients commerciaux selon la taille de leurs effectifs.

Taille de l'effectif	Nombre total de clients
Aucun employé	
1 à 4 employés	
5 à 19 employés	
20 à 49 employés	
50 à 99 employés	
100 à 499 employés	
500 employés et plus	
Inconnu	
Total	

Commentaires:

## B. Financement par emprunt

**B1. Est-ce que cette entreprise avait des encours de crédit auprès d'entreprises au Canada, au 31 décembre 2001 ? Par crédit, nous faisons référence à tout prêt, toute hypothèque, toute carte de crédit et tout instrument lié à l'emprunt que votre entreprise fournit à ses clients commerciaux au Canada.**

**Oui** (Passez à la Question B3)  
 **Non** (Passez à la Question C1)

(Veuillez répondre OUI en inscrivant un "1" dans la case A6.)

(Veuillez répondre NON en inscrivant un "2" dans la case A7.)

### Inclure:

- \* Prêts à terme ou prêts hypothécaires
- \* Marges de crédit et cartes de crédit
- \* Crédit tout éventail (Umbrella credit)
- \* Crédit fourni avec garantie gouvernementale
- \* Crédit fourni par une succursale (ou filiale) aux entreprises
- \* Crédit fourni aux entreprises sans lien avec votre entreprise

### Exclure:

- \* Crédit fourni à une succursale ou à une filiale de votre entreprise
- \* Prêts à terme ou prêts hypothécaires que votre entreprise a reçus
- \* Investissements en capitaux propres
- \* Crédit fourni par le biais d'affacturage (escompte sur factures ou achats de créances)
- \* Opérations de crédit-bail (location-acquisition)

**B2. Passez à la Question B3.**

POUR information SEULEMENT



Pour information seulement

B4. Veuillez déclarer tous les encours de crédit, après d'entreprendre au Canada, au 31 décembre 2005, auprès du montant autorisé par client et la localisation géographique de votre clientèle commerciale. Veuillez fournir la même information que dans la question précédente, mais selon la répartition géographique de votre clientèle.

Province ou territoire	Montant autorisé par client																	
	Total des montants approuvés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants approuvés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants approuvés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants approuvés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants approuvés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants approuvés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants approuvés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants approuvés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants approuvés (000\$)	Nombre total de clients
Îles du Prince-Édouard																		
Québec																		
Nouveau-Brunswick																		
Manitoba																		
Saskatchewan																		
Colombie-Britannique																		
Terre-Neuve et Labrador																		
Ontario																		
Alberta																		
Total - Canada																		

Remarque: Les totaux pour les questions B3, B4 et B5 doivent être identiques d'une question à l'autre.

Pour information seulement

B5. Veuillez déclarer tous les encours de crédit auprès d'entreprises au Canada, au 31 décembre 2007. S'agissant du montant autorisé par client et le secteur industriel dans lequel se situe votre clientèle commerciale. Une fois que vous aurez complété la question B4, veuillez fournir la meilleure information que dans la question précédente, mais selon l'industrie dans laquelle se trouvent vos clients.

	Moins de 25 000 \$		25 000 \$ - 49 999 \$		50 000 \$ - 99 999 \$		100 000 \$ - 249 999 \$		250 000 \$ - 499 999 \$		500 000 \$ - 999 999 \$		1 000 000 \$ - 4 999 999 \$		5 000 000 \$ et plus		Total	
	Montant autorisé par client (000\$)	Nombre total de clients	Montant autorisé par client (000\$)	Nombre total de clients	Montant autorisé par client (000\$)	Nombre total de clients	Montant autorisé par client (000\$)	Nombre total de clients	Montant autorisé par client (000\$)	Nombre total de clients	Montant autorisé par client (000\$)	Nombre total de clients	Montant autorisé par client (000\$)	Nombre total de clients	Montant autorisé par client (000\$)	Nombre total de clients	Montant autorisé par client (000\$)	Nombre total de clients
Industrie (selon le SCAN)																		
Commerce de détail																		
Commerce de gros																		
Industrie manufacturière																		
Construction																		
Transport																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)																		
Industrie manufacturière (33)																		
Construction (23)																		
Transport (40)																		
Commerce de détail (44)																		
Commerce de gros (45)		</																



## C. Financement par capitaux propres

**C1. Est-ce que cette entreprise avait des investissements directs dans des capitaux propres de petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, au 31 décembre 2001? Par définition, une PME est une entreprise ayant moins de 500 employés. Dans le cas des fonds communs de placement, veuillez ne pas déclarer la totalité des sommes investies, mais seulement la portion d'un fonds utilisée pour des placements dans des capitaux propres privés ou pour du financement octroyé par le biais de capital de risque.**

<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non (Passez à la Question D1)

(Veuillez répondre OUI en inscrivant un "1" dans la case A5.)

(Veuillez répondre NON en inscrivant un "2" dans la case A6.)

<p><b>Inclure:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Seulement le financement octroyé aux PME (les entreprises ayant moins de 500 employés)</li> <li>* Capital de risque (Venture capital)</li> <li>* Placements privés</li> <li>* Capitaux gérés par cette entreprise pour le compte d'autres entreprises</li> <li>* Capitaux fournis par une branche ou une filiale à sa clientèle commerciale</li> </ul>
--

<p><b>Exclure:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Capitaux fournis à une branche (ou filiale) de votre entreprise</li> <li>* Actions achetées sur les marchés secondaires</li> <li>* Capital détenu par cette entreprise mais géré par d'autres entreprises</li> <li>* La totalité des fonds à moins que l'on fournisse du capital de risque ou que l'on effectue des placements privés</li> <li>* Le financement octroyé aux grandes entreprises (celles qui possèdent plus de 500 employés)</li> </ul>
--

**C2. Veuillez déclarer tous les investissements directs en capitaux propres dans les PME au Canada, au 31 décembre 2001.**

	Capital de risque (venture capital)	Capitaux propres privés (Private equity) et autres	Total
Total des capitaux sous gestion (000\$)			
Total des coûts du portefeuille à la valeur comptable (000\$)			
Valeur marchande estimée du portefeuille (000\$)			
Capitaux disponibles à l'investissement mais non engagés envers une entité émettrice (000\$)			

<b>Commentaires:</b>

## D. Affacturage (Factoring)

D1. Est-ce que cette entreprise octroyait du financement à d'autres entreprises au Canada par l'entremise d'opérations d'affacturage, au 31 décembre 2001 ? Les opérations d'affacturage comprennent l'escompte de factures et les achats de créances.

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

Oui

Non (Passez à la Question E1)

(Veuillez répondre OUI en inscrivant un "1" dans la case A5.)

(Veuillez répondre NON en inscrivant un "2" dans la case A6.)

### Inclure:

- \* Escompte de factures
- \* Achats de créances
- \* Affacturage effectué par une branche ou une filiale de votre entreprise à sa clientèle commerciale
- \* Crédit fourni à des entreprises sans lien avec votre propre entreprise

### Exclure:

- \* Crédit fourni à une filiale ou une branche de votre entreprise
- \* La titrisation (securitization), les titres adossés à des créances (asset-backed securities) ou les fiducies à objectif spécifique (special purpose trusts)
- \* Crédit fourni sans avoir recours à l'achat de créances ou d'escompte de factures.

D2. Passez à la Question D3

Page 10

Pour information seulement

Pour information seulement

D3. Veuillez déclarer le niveau de financement octroyé à des entreprises au Canada par territoire, par province ou par région, au 31 décembre 2001, selon le montant autorisé par client et la localisation géographique de vos clients commerciaux.

Province ou territoire	Montant autorisé par client															
	Total des montants autorisés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants autorisés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants autorisés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants autorisés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants autorisés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants autorisés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants autorisés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants autorisés (000\$)	Nombre total de clients
Alberta																
Colombie-Britannique																
Ontario																
Québec																
Manitoba																
Saskatchewan																
Terres du Nord-Ouest																
Yukon																
Terres du Nord-Est																
Canada																

NOTE: Pour les totaux pour les questions D3 et D4, déterminez les identificateurs d'une question à l'autre.

Pour information seulement

D4. Veuillez déclarer le niveau de financement octroyé à des entreprises au Canada par l'entremise d'organismes d'affacturage, au 31 décembre 2007, selon le montant autorisé par client et l'industrie dans laquelle se trouve votre entreprise. Une description de ces industries est disponible sur le Bureau de calcul indicatif -Océanographie industrielle.

	Montant autorisé par client - 0 à 25 000 \$		Montant autorisé par client - 25 000 \$ à 50 000 \$		Montant autorisé par client - 50 000 \$ à 100 000 \$		Montant autorisé par client - 100 000 \$ à 250 000 \$		Montant autorisé par client - 250 000 \$ à 500 000 \$		Montant autorisé par client - 500 000 \$ à 1 000 000 \$		Montant autorisé par client - 1 000 000 \$ à 5 000 000 \$		Montant autorisé par client - 5 000 000 \$ et plus	
	Total des montants autorisés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants autorisés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants autorisés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants autorisés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants autorisés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants autorisés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants autorisés (000\$)	Nombre total de clients	Total des montants autorisés (000\$)	Nombre total de clients
Agriculture (11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22)																
Industrie (23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100)																
Autres industries et/ou non classées (01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100)																
TOTAL																

Remarque: Ce montant des industries du savoir repêcheront.

Page 12

Pour information seulement



## E. Location-acquisition (Leasing)

**E1. Est-ce que cette entreprise octroyait du financement à d'autres entreprises au Canada par l'entremise de contrats de location-acquisition, au 31 décembre 2001?**

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

Oui

(Veuillez répondre OUI en inscrivant un "1" dans la case A5.)

Non (Passez à la Section F)

(Veuillez répondre NON en inscrivant un "2" dans la case A6.)

### Inclure:

\* Contrats de location-acquisition sur des actifs comme les automobiles, camions, machines, équipements, ordinateurs et équipements de bureaux (télécopieurs, photocopieuses, imprimantes, etc.)

\* Crédit fourni avec garantie gouvernementale

\* Contrats de location-acquisition octroyés par une filiale ou une branche de l'entreprise à ses clients

### Exclure:

\* Contrats de location-acquisition octroyés à une filiale ou à une branche de l'entreprise

\* Contrats de location-acquisition octroyés à des particuliers à des fins non commerciales

\* Revenus de location sur de l'immobilier ou des espaces à bureaux.

\* Contrats de location-acquisition d'une durée inférieure à un an

**E2. Passez à la Question E3.**

POUR information SEULEMENT





**E5. Veuillez déclarer toutes les pertes (nettes des recouvrements) que cette entreprise a encourues au cours de l'année 2001 pour le financement octroyé à des entreprises au Canada par l'entremise de contrats de location-acquisition, selon la valeur des contrats originaux de vos clients. Si les pertes réelles ne sont pas disponibles, veuillez alors déclarer seulement les provisions pour mauvaises créances.**

Valeur du contrat de location-acquisition original du client (Veuillez déclarer les pertes selon la valeur originale du contrat de location-acquisition)	Pertes totales (000\$)	Nombre total de clients (seulement pour les pertes)
Moins de 25 000 \$		
25 000 \$ - 49 999 \$		
50 000 \$ - 99 999 \$		
100 000 \$ - 249 999 \$		
250 000 \$ - 499 999 \$		
500 000 \$ - 999 999 \$		
1 000 000 \$ - 4 999 999 \$		
5 000 000 \$ et plus		
Total – tous les clients		

<b>Commentaires:</b>

Pour information seulement

## F. Conclusion

F1. Combien de temps avez-vous utilisé afin de recueillir vos données et de compléter ce questionnaire ?

heures

**Merci de votre collaboration.**

Veillez s.v.p. garder dans vos dossiers une copie de l'information fournie dans ce questionnaire. Ces informations pourraient être utiles dans la mesure où des clarifications s'avéraient nécessaires.

Si vous avez des commentaires au sujet de cette enquête, veuillez bien les inscrire dans l'espace prévu ci-dessous.

<b>Commentaires:</b>

**Merci!**

Pour information seulement

## Le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

### Agriculture (111, 112, 1151, 1152)

#### 111 Cultures agricoles

Ce sous-secteur comprend les établissements, tels les fermes, vergers, plantations, serres et pépinières, dont l'activité principale est la culture agricole, la culture de plantes, de plantes grimpantes, d'arbres et de leurs semences (à l'exception des établissements qui se consacrent à la foresterie).

#### 112 Élevage

Ce sous-secteur comprend les établissements, comme les ranchs, les fermes et les parcs d'engraissement, dont l'activité principale est l'élevage, la production de produits d'origine animale et l'engraissement des animaux.

#### 1151 Activités de soutien aux cultures agricoles

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services de soutien aux cultures agricoles.

#### 1152 Activités de soutien à l'élevage

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services de soutien à l'élevage, y compris les animaux de maison.

### Foresterie, pêche et chasse (113, 114, 1153)

#### 113 Foresterie et exploitation forestière

Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la production et la récolte du bois caractérisé par un long cycle de croissance (dix ans ou plus).

#### 114 Pêche, chasse et piégeage

Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la prise de poissons et d'autres animaux sauvages dans leur habitat naturel.

#### 1153 Activités de soutien à la foresterie

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services de soutien particuliers relatifs à la récolte du bois.

### 21 Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est l'extraction de substances minérales d'origine naturelle et les établissements qui font de l'exploration minière, de l'aménagement de biens miniers et de l'exploitation minière.

### 22 Services publics

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de services publics d'électricité, de gaz et d'eau.

### 23 Construction

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la construction, la réparation et la rénovation d'immeubles et d'ouvrages de génie civil, et le lotissement et l'aménagement de terrain.

### 31-33 Fabrication

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la transformation de matières ou de substances en nouveaux produits par des procédés mécaniques ou physiques.

### 41 Commerce de gros

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre en gros des marchandises et à fournir des services connexes de logistique, de marketing et de soutien. En général, la vente en gros est une étape intermédiaire de la distribution de marchandises, beaucoup de grossistes sont donc organisés pour vendre des marchandises en grandes quantités à des détaillants, à des entreprises et à une clientèle institutionnelle.

### 44-45 Commerce de détail

Le secteur du commerce de détail comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre des marchandises au détail, généralement sans transformation, et à fournir des services connexes. Le commerce de détail représente le dernier maillon de la chaîne de distribution; les détaillants sont donc organisés pour vendre des marchandises en petites quantités au grand public.

### 48-49 Transport et entreposage

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de transport de personnes et de marchandises, des services d'entreposage des marchandises et des services liés au transport et à l'entreposage.

### 51 Industrie de l'information et industrie culturelle

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à créer et à diffuser (sauf par des méthodes propres au commerce de gros et de détail), ou à permettre que soient diffusés, des produits d'information et des produits culturels tels que des œuvres écrites, des œuvres musicales, des interprétations enregistrées, des dramatiques enregistrées, des logiciels et des bases de données. Sont également compris, les établissements qui offrent un accès à du matériel et à de l'expertise pour traiter l'information. Les principales composantes de ce secteur sont l'édition, y compris l'édition de logiciels, les industries du film et de l'enregistrement sonore, la radiotélévision et les télécommunications, et les services d'information et de traitement des données.

### 52 Finance et assurances

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à effectuer des opérations financières (c'est-à-dire des opérations portant sur la création, la liquidation ou la cession d'actifs financiers) ou à en faciliter l'exécution.

### 53 Services immobiliers et services de location et de location à bail

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à conférer le droit d'usage de biens corporels ou incorporels par la location, la location à bail ou autrement.

### 54 Services professionnels, scientifiques et techniques

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale repose sur le capital humain, qui constitue de ce fait le principal facteur de production. Les principales composantes de ce secteur sont : les services juridiques; les services de comptabilité et les services connexes; l'architecture, le génie et les services connexes; les services de prospection et de levé et les services d'arpentage et de cartographie; les services de design; les services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques; les services de recherche et de développement scientifiques; la publicité et les services connexes.

### 55 Gestion de sociétés et d'entreprises

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à gérer des sociétés et des entreprises et/ou à détenir des titres ou des actifs financiers de sociétés et d'entreprises afin d'avoir une participation majoritaire ou une belle-croix d'influer sur les décisions de leurs dirigeants.

### 56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement

Ce secteur comprend deux types distincts d'établissements : ceux dont l'activité principale est le soutien des opérations quotidiennes d'autres organisations; ceux dont l'activité principale est la gestion des déchets.

### 61 Services d'enseignement

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser un enseignement et une formation dans une grande variété de matières. Il s'agit d'établissements spécialisés, notamment des écoles, des collèges, des universités et des centres de formation.

### 62 Soins de santé et assistance sociale

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser des soins de santé en assurant des services diagnostiques et thérapeutiques, à soigner des bénéficiaires malades pour des raisons médicales et sociales, et à offrir à ceux qui en ont besoin une aide sociale telle que des services d'hébergement, d'assistance sociale et de protection de l'enfance, des services communautaires d'alimentation et d'hébergement, des services de réadaptation professionnelle et des services de garderie.

### 71 Arts, spectacles et loisirs

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter des installations ou à fournir des services répondant aux intérêts de leurs clients en matière de culture, de divertissement et de loisirs. Ces établissements assurent

### 72 Hébergement et services de restauration

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir de l'hébergement de courte durée et des services complémentaires à des voyageurs, des vacanciers et d'autres personnes dans des installations telles que des hôtels, des auberges routières, des centres de villégiature, des motels, des hôtels-casinos, des gîtes touristiques, des chalets et cabines sans services, des centres de vacances, des campings, des camps de chasse et de pêche et différents types de camps de loisir et de camps d'aventure.

### 81 Autres services, sauf les administrations publiques

Ce secteur comprend les établissements qui ne figurent dans aucun autre secteur et dont l'activité principale consiste : à effectuer la réparation ou l'entretien préventif de véhicules automobiles, de machines, de matériel et d'autres produits pour en garantir le bon fonctionnement; à fournir des services de soins personnels, des services funéraires, des services de blanchissage et d'autres services aux particuliers tels que des soins pour animaux de société et des services de développement et de tirage de photos; à organiser ou à promouvoir des activités religieuses; à appuyer diverses causes par des subventions; à défendre (promouvoir) diverses causes sociales et politiques; à favoriser et défendre les intérêts de leurs membres. Ce secteur comprend aussi les ménages privés.

### 91 Administrations publiques

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est de nature gouvernementale : promulgation et interprétation judiciaires des lois et de leurs règlements d'application et administration des programmes établis sous le régime de ces lois et règlements d'application.

## Industries du savoir

Les entreprises axées sur le savoir sont souvent considérées comme le pilier de la «nouvelle économie». On les associe souvent à un surclassement de l'économie générale en termes de croissance et de création d'emplois depuis les années 1970. En raison de leur taille plus petite et de la nature de leurs activités, elles représentent plusieurs défis pour les fournisseurs traditionnels de services de financement. Habituellement, les entreprises impliquées dans les industries pharmaceutiques, le secteur des biotechnologies médicales, le développement de nouveaux matériaux, les télécommunications, les technologies de l'information, la conception de logiciels, la fabrication d'équipements médicaux ainsi que l'avionique sont généralement associées à ce domaine des industries du savoir. En règle générale, ces entreprises sont confrontées à de longs cycles de développement de leurs produits et leur avantage comparatif provient souvent de la créativité et de l'esprit novateur des employés qui forment leurs équipes de développement. Ces entreprises sont alors confrontées à des défis particuliers en matière de financement, notamment

rencontrées par les fournisseurs de financement traditionnels dans l'évaluation de leur potentiel, et du risque opérationnel particulier qu'elles représentent. En raison des défis associés aux activités de financement de ce type d'entreprises, on nous a demandé de recueillir des données sur ce secteur des industries du savoir afin de mesurer le niveau de financement octroyé aux entreprises de ce secteur

### Définition:

En 1996, Industrie Canada et la Banque de développement du Canada ont entrepris un projet de recherche visant à développer une définition des industries du savoir à partir de la Classification type des industries (CTI). Cette classification fut par la suite remplacée par le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Comme il n'existait pas de définition unique des industries du savoir, Industrie Canada a alors proposé de séparer les industries en deux niveaux distincts afin de faire ressortir celles qui appartiennent aux industries du savoir.

Niveau I – un petit groupe d'entreprises œuvrant dans le domaine des sciences et de la technologie, responsables du développement du savoir; et

Niveau II - un large éventail d'entreprises de «haut savoir» qui peuvent être considérées comme des innovateurs et des importants utilisateurs de connaissances, si l'on se base sur leurs activités en recherche et développement et sur le niveau de connaissances de leurs employés.

Le premier niveau est composé d'entreprises de la haute technologie œuvrant dans les industries suivantes, dont voici quelques exemples :

- Conception de systèmes informatiques et services connexes
- Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision
- Éditeurs de logiciels
- Fabrication d'appareils de mesure et de commande et d'appareils médicaux
- Fabrication d'autres types de matériel de communication
- Fabrication de fils et de câbles électriques et de communication
- Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments
- Fabrication de machines pour le commerce et les industries de services
- Fabrication de matériel audio et vidéo
- Fabrication de matériel de radiodiffusion, de télédiffusion et de communication sans fil
- Fabrication de matériel téléphonique
- Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques
- Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces
- Fabrication d'instruments de navigation et de guidage
- Production de films et de vidéos
- Postproduction et autres industries du film et de la vidéo
- Revendeurs de services de télécommunications
- Recherche et développement en sciences physiques, en génie et en sciences de la vie
- Services d'arpentage et de cartographie, sauf les levés géophysiques
- Services de conseils en environnement
- Services de traitement des données
- Services de prospection et de levés géophysiques
- Télécommunications par fil
- Télécommunications par satellite
- Télécommunications sans fil, sauf par satellite
- Autres services de conseils scientifiques
- Autres services de télécommunications
- Tous les autres services professionnels, scientifiques et techniques
- Etc.

Le deuxième niveau est composé d'entreprises à forte concentration de travailleurs du savoir œuvrant dans les industries suivantes, dont voici quelques exemples

- Compoundage sur commande de résines achetées
- Distribution d'électricité
- Fabrication d'adhésifs
- Fabrication d'alcalis et de chlore
- Fabrication d'appareillage de connexion, de commutation et de relais et de commandes d'usage industriel
- Fabrication d'autres machines-outils pour le travail du métal
- Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
- Fabrication d'autres produits du pétrole
- Fabrication de gaz industriels
- Fabrication d'engrais chimiques, sauf la potasse
- Fabrication d'engrais mixtes
- Fabrication d'explosifs
- Fabrication de roulements à billes et à rouleaux
- Fabrication de machines agricoles
- Fabrication de machines pour la construction
- Fabrication de machines pour l'extraction minière et l'exploitation pétrolière et gazière
- Fabrication de machines pour les scieries et le travail du bois
- Fabrication de machines pour l'industrie papetière
- Fabrication de matériel de manutention
- Fabrication de mélanges d'asphaltage et de pavés d'asphalte
- Fabrication de moteurs et de générateurs
- Fabrication de pesticides
- Fabrication de pompes et de compresseurs
- Fabrication de produits pétrochimiques
- Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments
- Fabrication de résines et de caoutchouc synthétique
- Fabrication de teintures et de pigments
- Fabrication de tous les autres produits chimiques
- Fabrication de tous les autres produits chimiques inorganiques de base
- Fabrication de tous les autres types de matériel et composants électriques
- Fabrication de toutes les autres machines industrielles
- Fabrication de transformateurs de puissance et de distribution et de transformateurs spéciaux
- Fabrication de turbines et de groupes turbo-générateurs
- Fabrication de ventilateurs, de soufflantes et de purificateurs d'air industriels et commerciaux
- Production d'électricité à partir de combustibles fossiles
- Production d'électricité d'origine nucléaire
- Raffineries de pétrole
- Services d'architecture
- Services de génie
- Transport du pétrole brut par oléoduc
- Transport du gaz naturel par gazoduc
- Transport et gestion d'électricité en bloc
- Transport par pipeline de produits pétroliers
- Autres activités de production d'électricité
- Tous les autres services de transport par pipeline
- Etc.